Programme de Formation

Pompes à chaleur : Principe de fonctionnement, dimensionnement et installation

Organisation

Durée : 35 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Artisans et salariés du bâtiment, dirigeants et professionnels concernés par la thématique de la formation.

Objectifs pédagogiques

Acquérir et mettre en œuvre les compétences nécessaires pour pompes à chaleur : principe de fonctionnement, dimensionnement et installation.

Description

5 jours (35 heures) ; Jour 1 : Principe de fonctionnement d'une pompe à chaleur ; Présentation des fluides frigorigènes ; Jour 2 : Présentation des autres composants d'une pompe à chaleur ; TP Reconnaissance des éléments d'une pompe à chaleur ; Explication du fonctionnement d'une pompe à chaleur présente sur la plateforme par les stagiaires ; Démonstration de fonctionnement d'une pompe à chaleur ; Présentation du détendeur électronique ; Présentation du système inverter ; Présentation du diagramme enthalpique ; Jour 3 : Présentation des composants hydrauliques de l'installation d'une pompe à chaleur ; Présentation des dispositifs antigel ; Présentation des différents circuits hydrauliques ; Jour 4 : Notions d'acoustique ; Implantation des pompes à chaleur ; Protections électriques des pompes à chaleur ; Stratégies de régulation des pompes à chaleur ; Jour 5 : Particularités des pompes à chaleur géothermiques ; Calculs de dimensionnement ; Présentation des méthodes d'installation de capteurs géothermiques ; QCM de contrôle des acquis

Prérequis

Aucun prérequis particulier, sauf compétences de base dans le métier concerné.

Modalités pédagogiques

Apports du formateur ; Diaporama ; Alternance de cours théoriques et travaux pratiques sur matériel en fonctionnement ; Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur avec écran ; Plateforme pompes à chaleur ; Support de cours complet version papier et documentation remis au stagiaire

Moyens et supports pédagogiques

Diaporama et supports de formation ; documents techniques/réglementaires ; études de cas ; supports numériques.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr